

CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRINÇa sent la reprise,
mais pas pour tous

L'ambiance dans la culture est bizarre en ce moment. Fébrile aussi. A la hauteur d'un changement de climat. Rouvrir ou pas? Quand et comment? C'est le sujet du jour. Certains patrons de lieux culturels l'espèrent, voyant les jeunes redescendre en masse et en joie dans la rue. Mais les températures sont contrastées. Après les librairies et les galeries d'art, les musées, y compris les gros, sont en ébullition pour lever le rideau avant l'été. Les cinémas aussi. Pour les salles de théâtre ou de concert, c'est le froid polaire.

Un joyeux désordre, donc, et c'est normal, tant les incertitudes pullulent et les situations divergent. On a cru un moment que seuls les «petits musées à rayonnement local» pourraient rouvrir vite – c'est fait pour certains. Or quasiment tous, gros et petits, les monuments aussi, s'activent sur des scénarios de réouverture entre début juin et la mi-juillet: le Centre Pompidou, le Grand Palais, le Palais de Tokyo, le Quai Branly, les fondations Louis Vuitton ou Cartier, les quatorze musées de la Ville de Paris aussi, les principaux en région, comme celui de Lyon, ou le château de Chambord. Même Le Louvre et Orsay sont de la partie.

Château de cartes

Outre la situation sanitaire, la question financière a joué dans ce changement de tonalité, tant l'Etat et les collectivités locales voient l'ardoise globale s'alourdir. Des milliers d'agents étant payés sans travailler, autant ouvrir... Et puis il faut donner le signe d'une relance – comme pour l'économie en général.

Mais ce n'est pas gagné. Ce mouvement est suspendu aux déclarations d'Edouard Philippe, le 2 juin; un rebond du virus dans les jours prochains et le château de cartes s'écroule. Il faudra aussi l'adhésion des personnels et des syndicats, pas chauds pour ouvrir dans le danger. Chaque établissement doit aussi faire valider par la préfecture un dossier «hyper lourd» (réservations à l'avance, 4 m² par visiteur, horaires élargis, salles fermées, circulation revue, etc.)

Ces dossiers montrent que le problème n'est pas la taille du musée mais le nombre de visiteurs et si l'espace permet de le réguler. Ce ne sera pas trop difficile pour le Palais de Tokyo, à Paris, centre d'art qui, dans 7 000 m² et des salles proches du hall de gare, affiche en temps normal 450 visiteurs simultanément. Ce sera plus complexe pour le Louvre, qui comptabilise jusqu'à 40 000 personnes par jour l'été. Le Centre Pompidou prévoit par exemple une jauge réduite de 30 %.

Mais sera-ce nécessaire? Car un scénario inquiète: cet été, si les touristes sont absents (80 % des visiteurs du Louvre ou de Versailles), les scolaires aussi, les urbains dans la verdure et les vieux à la maison, les musées risquent de voir leurs salles quasi désertes. Tant mieux, répondent les passionnés qui pestent sans cesse contre des lieux transformés en parcs d'attractions. Ils pourront enfin déguster dans

**ON NE ROUVRE PAS
UNE SALLE DE
MUSIQUE AUSSI VITE
QU'UN CINÉMA, OÙ
LES FILMS SONT PRÊTS
À ÊTRE PROJETÉS**

**APRÈS LES LIBRAIRIES
ET LES GALERIES
D'ART, LES MUSÉES
SONT EN ÉBULLITION
POUR LEVER LE RIDEAU
AVANT L'ÉTÉ**

d'excellentes conditions des expositions fauchées par le virus, par exemple James Tissot au Musée d'Orsay, Pompéi au Grand Palais, Christo et Jeanne-Claude au Centre Pompidou, les dessins de la collection Prat au Petit Palais, Picasso à Lyon...

Le climat dans les musées tranche avec celui des salles de spectacle. Pour se faire une idée, il faut imaginer la tête des responsables qui ont découvert, il y a quelques jours, le mode d'emploi d'une réouverture. Les trois documents envoyés par le ministère de la culture les ont plombés. Une fois au bout, certains en concluaient que tant qu'il n'y aura pas de vaccin, on laissera la clé sous la porte.

Rien à redire, pourtant, au fait de voir s'enquiller les précautions, jusqu'aux sanitaires qui doivent être espacés d'un mètre. Ces textes sont maladroits non à cause de ce qu'on lit, mais de ce qu'on ne lit pas. Déjà le ministère semble ouvrir le parapluie: vous faites comme vous voulez, mais si le public tombe malade, qu'un procès suit, le responsable, c'est vous. Surtout il n'y a pas un mot sur les conséquences d'un tel cahier des charges, notamment autour d'un point central, la distance entre les spectateurs: 1 mètre quand ils sont assis, soit une jauge réduite de moitié ou des deux tiers; 4 m² quand ils sont debout, soit une salle qui passe par exemple de 500 à 75 places.

Ces chiffres cassent l'ambiance quand on sait que le public jeune goûte le concert de rap pour se serrer, crier, transpirer, danser. Ils invalident aussi le modèle économique de la majorité de salles dans le théâtre, la musique, l'opéra et le cinéma, qui, à la différence de nombreux musées, repose sur la billetterie. C'est vrai pour certains lieux subventionnés dont les ventes de tickets comptent, et encore plus vrai dans les lieux privés. Ainsi le syndicat du secteur «musiques populaires», le Prodiss, a répondu à sa façon aux recommandations du ministère: une salle qui n'est pas remplie à 80 % ne peut ouvrir.

Le ministère de la culture n'a pas cru bon joindre à ces documents des mesures de soutien. «On nous explique comment nager alors qu'on est au fond de l'eau avec des poids aux pieds. C'est démerdez-vous», fulmine un patron de salle rock, qui se sent humilié.

D'autant qu'on ne rouvre pas une salle de musique aussi vite qu'un cinéma, où le personnel est peu nombreux et où les films sont prêts à être projetés. S'il y a des artistes sur scène, c'est qu'il y a beaucoup de monde en coulisse pour faire tourner la machine. Et puis si un film peut être projeté cinq fois dans la journée, si une exposition permet de faire patienter le public en attendant que les salles se désemplissent, en revanche, pour un spectacle «vivant», c'est tout le monde en même temps, une seule fois. Pas simple. Ça tombe bien, les théâtres et salles de concert font plutôt relâche l'été. De quoi ruminer ces trois documents avant un retour qui s'annonce périlleux, tant on ne sait quand ni sur quel modèle économique et esthétique il sera possible. ■

LIBÉRER
SCHENGEN

ÉDITORIAL III

Abattre les frontières au sein de ce qui est devenu, en 1995, l'espace Schengen et regroupe aujourd'hui vingt-six Etats de l'Union européenne, a pris plusieurs années. Les rétablir, unilatéralement et dans le plus grand désordre lorsque le Covid-19 s'est attaqué à l'Europe, n'a pris que quelques jours. Les ouvrir à nouveau s'avère d'une grande complexité; c'est cependant un défi que les Etats européens se doivent de relever le plus rapidement possible, et de manière coordonnée.

Avec le marché unique, l'espace Schengen, qui consacre la liberté de circulation des biens et des personnes, est la réalisation la plus visible de l'intégration européenne. Les deux ont été mis à mal pen-

dant la phase la plus aiguë de la pandémie; mais, si le marché unique a recouvré son intégrité, l'espace Schengen, lui, est toujours entravé par de multiples restrictions.

L'article 28 du code Schengen autorise les Etats membres à fermer leurs frontières en cas de «menace grave», après en avoir notifié la Commission européenne. La liberté de circulation avait déjà été sérieusement malmenée pendant la crise migratoire, en 2015 et 2016. Le coronavirus a, lui, carrément semé le chaos, suscitant un réflexe quasi naturel parmi de nombreux gouvernements, celui de mettre leur population à l'abri derrière les frontières nationales. Certains ont pris la peine de notifier leur décision, d'autres ne l'ont fait qu'a posteriori. L'improvisation a souvent prévalu, même à Berlin: le 11 mars, la chancelière Merkel affirmait que la fermeture des frontières «n'était pas la réponse adéquate»; quatre jours plus tard, l'Allemagne fermait ses frontières avec la France, le Luxembourg, l'Autriche, la Suisse et le Danemark. D'autres pays qui, comme la France, n'ont pas fermé leurs frontières ont instauré des contrôles sanitaires ou des restrictions de passage.

Le retour au régime Schengen est laborieux. Si des accords ont été assez rapidement trouvés pour permettre aux travailleurs frontaliers de passer d'un pays à l'autre quotidiennement, la diversité des

situations sanitaires selon les pays incite plusieurs gouvernements à maintenir les restrictions à la liberté de circuler. Critiquée pour sa lenteur, la Commission a tenté de coordonner l'assouplissement des contrôles avec des «lignes directrices». Mais pour l'heure, l'essentiel de ces questions se règle entre Etats sur la base de négociations bilatérales. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie viennent de créer une «bulle balte», espace commun au sein duquel la circulation est libre; cette initiative présente un risque de fragmentation de l'espace Schengen, de même que les tentatives de certains pays, comme la Croatie ou l'Autriche, de conclure des accords spécifiques avec les pays dont ils souhaitent accueillir les touristes.

La Commission a réussi à harmoniser les positions des Etats membres sur la fermeture des frontières extérieures de l'Union, pour raisons sanitaires, jusqu'au 15 juin. Certains pays, dont la France, souhaitent que les frontières intérieures soient également ouvertes à cette date. A moins d'une résurgence de l'épidémie dans la phase actuelle de déconfinement, il est important que la Commission et les Etats membres parviennent à tenir cet objectif. Le rétablissement de la liberté de circuler est crucial pour le bien-être des Européens, pour la reprise du tourisme, secteur vital de l'économie dans de nombreux pays – et pour prouver que l'Europe existe encore. ■

Cahier numéro un de l'édition n° 2898 du 21 au 27 mai 2020

COVID-19

LE DEUIL
EMPÊCHÉ P. 36

ASSELINEAU

LES PETITS SECRETS
DE M. FREXIT P. 32

L'OBS

TÉLÉTRAVAIL

STOP OU ENCORE ?

P. 22

AVEC
RMC
INFO TALK SPORT

SEBASTIAN ARULTIAF-REA

**EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX**